



COMPTABLES  
PROFESSIONNELS  
AGRÉÉS  
CANADA

CHARTERED  
PROFESSIONAL  
ACCOUNTANTS  
CANADA

Comptables professionnels agréés du Canada  
277, rue Wellington Ouest Toronto (ON) CANADA M5V 3H2  
T. 416 977.3222 Téléc. 416 977.8585  
[www.cpacanada.ca](http://www.cpacanada.ca)

Chartered Professional Accountants of Canada  
277 Wellington Street West Toronto ON CANADA M5V 3H2  
T. 416 977.3222 F. 416 977.8585  
[www.cpacanada.ca](http://www.cpacanada.ca)

Le 2 septembre 2021

Organisation internationale des commissions de valeurs  
C/ Oquendo 12  
28 006, Madrid  
Espagne

À l'attention du conseil d'administration de l'Organisation internationale des commissions de valeurs

**Objet : Commentaires publics sur les agences de notation et les fournisseurs de produits de données ESG**

Madame,  
Monsieur,

Comptables professionnels agréés du Canada (CPA Canada) est heureuse de présenter ses commentaires en réponse au document *Consultation Report on Environmental, Social and Governance (ESG) Ratings and Data Products Providers* (rapport de consultation), qui traite des agences de notation et des fournisseurs de produits de données sur les facteurs environnementaux, sociaux et de gouvernance (ESG), publié par le conseil d'administration de l'Organisation internationale des commissions de valeurs (OICV).

Forte de plus de 220 000 membres au Canada et à l'étranger, CPA Canada est l'une des plus grandes organisations comptables nationales au monde. Elle soutient l'établissement de normes de comptabilité et de normes d'audit et de certification pour les secteurs privé et public ainsi que pour les organismes sans but lucratif, en plus de mener des recherches sur des sujets d'actualité dans le domaine des affaires. Nous avons étudié en profondeur les tendances, les pratiques et les défis en matière d'information sur la durabilité, et publié de nombreuses ressources à ce sujet<sup>1</sup>. Dans le cadre de l'élaboration de notre réponse, nous avons obtenu l'avis de notre Comité consultatif sur la durabilité, qui regroupe des experts chevronnés en matière de durabilité, d'information financière et de marchés financiers.

Nous appuyons les efforts que fait l'OICV pour mieux comprendre le marché en plein essor des notes et des produits de données ESG ainsi que les complexités, défis et risques qui s'y rattachent. Comme il est souligné dans le rapport de consultation, il existe nombre d'agences de notation et de fournisseurs de données ESG, chacun ayant un historique, des objectifs, des processus et des méthodologies de notation qui lui sont propres, et il est nécessaire d'améliorer la transparence et la reddition de compte dans ce secteur.

Des préparateurs et des utilisateurs du Canada nous font de plus en plus état de l'importance croissante des notes et des données ESG. Ils estiment qu'il est nécessaire de résoudre certains problèmes pour le bien de tous les intervenants des marchés financiers. C'est pourquoi nous convenons que les agences de

---

<sup>1</sup> On trouvera ces ressources à l'adresse suivante : [www.cpacanada.ca/fr/ressources-en-comptabilite-et-en-affaires/durabilite](http://www.cpacanada.ca/fr/ressources-en-comptabilite-et-en-affaires/durabilite).

notation et les fournisseurs de données ESG devraient faire l'objet d'une surveillance réglementaire. L'OICV doit jouer un rôle de premier plan dans l'établissement d'un cadre réglementaire mondial solide qui améliorera la qualité, la rigueur et la transparence des notes ESG et des produits qui s'y rattachent. L'adoption d'une réglementation entraînera une amélioration de la confiance à l'égard de ces informations et une protection accrue des investisseurs.

De façon générale, nous sommes d'accord avec les recommandations contenues dans le rapport de consultation et nous croyons qu'elles atténueront bon nombre des risques et des défis auxquels font face les utilisateurs et les entreprises faisant l'objet des notes et des produits de données ESG. Au Canada et ailleurs dans le monde, les notes accordées par les agences de notation sont assujetties à une réglementation exhaustive. Nous estimons que les autorités de réglementation peuvent s'inspirer des réglementations existantes pour l'élaboration de nouveaux règlements concernant les notes et les évaluations ESG. Par exemple, au Canada, les notes qu'accordent les agences de notation désignées sont assujetties au *Règlement 25-101 sur les agences de notation désignées*. La réglementation canadienne couvre bon nombre des points abordés dans les recommandations, y compris, par exemple, l'intégrité des processus de notation, les méthodologies de notation, les conflits d'intérêts, la gestion des informations confidentielles et les codes de conduite.

Par ailleurs, nous remarquons que l'OICV a publié un énoncé de principes lié aux activités des agences de notation (*Statement of Principles Related to the Activities of Credit Rating Agencies*) et un document sur les règles de conduite essentielles pour les agences de notation (*Code of Conduct Fundamentals for Credit Rating Agencies*). Nous croyons que de telles indications donnent une bonne idée de ce que l'on pourrait attendre de la réglementation en matière d'ESG. Chaque territoire pourrait s'en inspirer et l'intégrer à son régime réglementaire.

Nous prenons acte de la proposition de l'IFRS Foundation d'élaborer un ensemble de normes internationales d'information relative à la durabilité par l'intermédiaire d'un nouveau conseil des normes internationales d'information sur la durabilité, l'International Sustainability Standards Board (ISSB). Avec le temps, ce projet pourrait grandement améliorer l'uniformité et la comparabilité des informations sur les facteurs ESG. Or, nous sommes d'avis que même s'il pourrait atténuer certains des problèmes relevés dans le rapport de consultation et avoir une incidence sur les recommandations, ce projet n'éliminera pas la nécessité de l'établissement d'une surveillance réglementaire des agences de notation et des fournisseurs de données ESG.

Nous vous remercions de nous donner l'occasion de vous faire part de nos commentaires. Pour vous aider à faire progresser ce chantier majeur, nous serions heureux de mettre à contribution nos réseaux afin d'organiser une table ronde dans le but de recueillir de plus amples informations sur les défis dans le contexte de secteurs et de territoires particuliers. À ce sujet, n'hésitez pas à communiquer avec Rosemary McGuire, directrice, Recherche, orientation et soutien ([rmcguire@cpacanada.ca](mailto:rmcguire@cpacanada.ca)).

Nous vous prions d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de nos sentiments distingués.



Gordon Beal, CPA, CA, M. Éd.  
Vice-président, Recherche, orientation et soutien